

Code Éthique

















Mot de la direction



Chez FI Group, l'éthique n'est pas simplement une notion ou un concept, mais une véritable démarche et un engagement sur le long terme.

Bien au-delà des exigences légales, nous donnons à cet engagement une réalité au quotidien pour chaque salarié et un engagement sur la durée pour l'ensemble de nos parties prenantes : internes et externes. Du code de conduite à la responsabilité professionnelle et en passant par la responsabilité sociale, nous sommes non seulement conscients de nos devoirs, mais nous les promouvons à tous les niveaux.

L'éthique se vit chez Fl Group!

Nous œuvrons chaque jour pour convertir nos convictions en actions et pour faire perdurer et évoluer ces actions. Offrir un niveau d'expertise élevé dans un environnement sain et sécurisé. Voilà ce qu'implique et encourage notre code éthique.

Abbas Djobo, Président





Pourquoi un code de conduite

Un petit code pour de grands rappels

L'exemplarité est l'une des clefs du succès de FI Group. À ce titre, il convenait de codifier les grands principes afin que chaque collaborateur puisse comprendre et respecter les principes d'action énoncés.

Par ailleurs, nous attendons de nos fournisseurs, partenaires et clients qu'ils appliquent des standards au moins équivalent aux nôtres, que nous considérons comme la pierre angulaire d'un environnement apaisé et maîtrisé.

« Ce code est composé des quatre piliers auxquels FI Group est attachée : la responsabilité humaine, la responsabilité sociale, la responsabilité professionnelle et la responsabilité commerciale. »



Le Comité F. ETHIC: garant du code

Création d'un comité

Composé de la Direction, c'est-à-dire du Président, de la Directrice Associée en charge du périmètre des ressources humaines, des Directeurs Généraux Adjoints et de la Responsable Juridique, le Comité a vocation à recenser les axes d'amélioration des valeurs promues par Fl Group, d'être un relais avec le collaborateur s'interrogeant sur le contenu via son adresse email ou bien via chaque boite aux lettres prévue sur chaque site.

Auditant la société une fois par an pour s'assurer du respect du code, une réunion tenue de manière annuelle permet de s'interroger régulièrement sur la pertinence d'une mise à jour de celui-ci.





Responsabilité humaine



Respect des exigences légales

Respect du droit du travail... en allant plus loin encore!

= FI Group respecte toutes les obligations légales applicables sur le sujet tant au niveau du recrutement que de l'exécution du contrat de travail dont les points d'honneur sont les suivants :



Un recrutement basé sur l'égalité des chances, sans discrimination.



Un respect de la qualité de vie des collaborateurs (équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle).



Favoriser le dialogue, l'esprit d'équipe et la solidarité.



Pas de travail des mineurs hormis stage d'observations dans un cadre légal.





Un exemple concret ? le bien-être au travail

Le collaborateur au cœur et acteur du changement



Groupe de travail
à l'initiative de la Direction
(projet « KOH LANTA »,
afin de donner la parole
aux collaborateurs sur l'image
des nouveaux locaux depuis 2017
au siège et déclinaison
en région).



Vestiaires, douches, salle de repos, instruments de musique, salle de jeux, à chaque site sa particularité...



Mise en place du télétravail soumis au respect de la Charte sur le sujet. Le droit à la déconnexion.





Responsabilité sociale



Relations externes

Prestataires/Fournisseurs

Soumis au principe d'égalité de traitement dans le choix de ses prestataires et fournisseurs, FI Group applique une politique juste et responsable des prix.

Les prestataires et fournisseurs s'engagent :



à ne fournir que des produits ou des services conformes aux principes énoncés dans ce code ainsi qu'aux lois nationales et internationales qui s'appliquent à l'exercice de leur activité.



à s'assurer que les principes énoncés dans ce code soient répandus et appliqués uniformément au sein de leurs structures.



à respecter la plus grande confidentialité dans le cadre de leur activité, obligation essentielle et déterminante dans le choix de FI Group.



Vers une politique de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)



Écologie

- Tri sélectif, recyclage sur les différents sites
- Verdissement des espaces bureautiques (Paris, Toulouse...)
- Sauvegarde des arbres (dématérialisation)
- Diminution de l'empreinte carbone FI Group
- Déploiement d'une flotte automobile en partie écologique avec des voitures 100 % électriques
- Aquaponie



Social

- Participations associatives et sportives
- Démarches solidaires : Community
 Day mis en place depuis 2014
 (une journée offerte par FI Group
 pour accompagner une association
 (Les Blouses Roses sur Paris, la Croix
 Rouge à Toulouse...) avant de devenir
 en 2018 la Semaine de la solidarité
 avec constitution de « family box »
 et un investissement de chaque site
 dans des associations locales.
- Encouragement des prestataires locaux (Partenariat parisien ALANCIENNE : produits locaux et raisonnés)



Économie

- Avoir des délais de paiement raisonnables vis-à-vis de ses fournisseurs
- Favoriser l'éco-développement à l'international.





Un exemple concret? l'environnement chez FI Group

Le collaborateur au cœur et acteur du changement, l'initiative : « LA RUCHE »

Groupe de travail à l'initiative de collaborateurs de différents sites pour s'interroger et améliorer l'impact environnemental de FI Group.



3 thèmes sont étudiés :



Les déchets chez FI Group



L'énergie et l'eau chez Fl Group



Le transport chez Fl Group

Le groupe de travail a été constitué en septembre 2018 et travaille sur trois actions prioritaires : la sensibilisation et la participation des collaborateurs, la mise en place de projets structurants, les partenariats avec différents acteurs externes (clients ayant développés des technologies vertes, associations spécialisées, etc.).





Responsabilité professionnelle



Respect des exigences légales

Respect des données personnelles des parties prenantes



- = Respect des obligations légales françaises, européennes et internationales.
- Déclarations CNIL & nomination d'un Data Protection Officer (« DPO »)
- Mise en place d'une Politique de Gouvernance, lorsque FI Group prend la qualité de Sous-Traitant (au sens du RGPD)
- Mise en place d'un Cahier des Charges lorsque Fl Group prend la qualité de Responsable de Traitement (au sens du RGPD)

- Pour toutes réclamations, oppositions, rectifications et/ou destructions ainsi que pour la mise en œuvre du droit à la portabilité : se rendre sur fi-group.com ou écrire à l'adresse dpo@fi-group.com
- Sensibilisation des collaborateurs : formations internes sous format vidéo, QCM, supports papiers, formations sur site...
- Possibilité de contacter l'équipe DPO : dpo@fi-group.
 com





Nos engagements



Fl Group participe au Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2008. Cette initiative, lancée en 1999 au forum économique mondial de Davos par l'ancien Secrétaire Général des Nations Unies, Kofi Annan, invite les entreprises à adopter et appliquer, au sein de leur sphère d'influence, un ensemble de 10 valeurs fondamentales dans les domaines des Droits de l'Homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption. http://www.globalcompact-france.org/p-28-les-10-principes



FI Group adhère aux recommandations établies par l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques), vecteur d'une conduite responsable dans un contexte international.

Le respect de ces principes a permis à FI Group d'appliquer les bonnes pratiques conformes aux législations et normes internationales en vigueur.

http://www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/principesdirecteurs delocdealintentiondesentreprisesmultinationales.htm



Fl Group est référencée par le Médiateur des Entreprises comme acteur du conseil en CIR-CII dans le respect d'une charte de qualité et dans une dynamique de relation équilibrée et durable avec nos clients.

http://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises



Les règles de la qualification OPQCM (Office Professionnel de Qualification des Conseils en Management) obtenue en 2015 par FI Group sont basées sur le respect de la déontologie, l'adéquation des compétences, des moyens techniques, humains et financiers aux missions menées ainsi que la satisfaction des clients et la pérennité financière. http://www.isqualification.com/page-opqcm-presentation.htm



Nos engagements



Fl Group respecte les exigences de ses certifications

ISO 9001 (2015): Système de Management de la Qualité

et ISO 27001 (2013): Sécurité de l'Information garantissant

l'Intégrité, la Confidentialité et la Disponibilité des

informations internes et clients.

* Sites de Puteaux, Lyon, Toulouse et Nantes



La Politique de Gouvernance en matière de Données Personnelles ainsi que le Cahier des Charges à l'attention de ses sous-traitants démontrent l'intention de FI Group d'être complète dans son approche.



La Charte Informatique de FI Group rappelle les bonnes pratiques en sécurité de l'Information à ses collaborateurs dont la lutte anti-plagiat.



Indépendante financièrement, FI Group, à travers une comptabilisation saine (note D3+), est indépendante dans ses investissements et participations associatives.





Un exemple concret? nos certifications ISO

ISO 9001 - Qualité

Depuis 2013, FI Group possède cette certification grâce à une appropriation réussie des valeurs de celle-ci, l'amélioration continue et la satisfaction client.

ISO/IEC 27001 – Sécurité de l'information

Depuis 2016, Fl Group est reconnue comme possédant un système d'information sécurisé grâce à une parfaite maîtrise des risques. Compte tenu de l'importance des données innovantes de nos clients, il était impératif de pouvoir répondre à leur besoin en sécurité.

Pour ce faire, Fl Group a mis en place un Système de Management Intégré (SMI) s'appuyant sur le pilotage de 11 processus dont l'efficacité de chacun est surveillée à échéances régulières via des indicateurs pertinents et des audits de surveillance. Tous ces processus intègrent une gestion des risques et des opportunités permettant de mettre en place des actions préventives d'amélioration. De même, des actions curatives et correctives sont rapidement mises en place en cas d'identification de non-conformité.





Relations externes

Clients

FI Group s'attache à la satisfaction de ses clients par :

- Ses processus métiers,
- Ses méthodes et outils développés en interne pour une meilleure adéquation aux besoins clients,
- Son professionnalisme,
- Sa base documentaire commune,
- La formation continue de ses collaborateurs via une plateforme dédiée, des formations régulières par niveau...,

- Des contrôles qualité, le suivi d'indicateurs, l'amélioration continue,
- Sa gestion des risques et opportunités,
- Son système de management de sécurité de l'information permettant le respect de la plus grande confidentialité,
- Son service Relation Client, dédié à l'animation du portefeuille.





Responsabilité commerciale



Relations externes

Prospects

FI Group compte sur sa réputation et son professionnalisme pour convaincre de futurs clients :

- Des commerciaux formés sur les produits et sur les contrats,
- Une équipe avant vente spécialisée composée de consultants seniors et de commerciaux qualifiés,
- Un conseil précontractuel accru du fait de la professionnalisation des interlocuteurs,

- Des contrôles qualité, le suivi d'indicateurs, l'amélioration continue,
- Une capacité d'adaptation...





Concurrence loyale

Respect de la libre concurrence

Respect des dispositions légales françaises et de l'UE:



Pas d'entente sur les prix ou sur une répartition géographique du marché.



FI Group France pratique un prix juste sur l'ensemble du territoire français.



En tant que client, Fl Group sélectionne ses fournisseurs sans discrimination.

Loyauté des pratiques commerciales



Référencée par le Médiateur des Entreprises, Fl Group contribue à l'écosystème du marché dans un cadre légal.



Seule la qualité de sa prestation doit permettre à FI Group d'être reconnue.





Relations externes

Points communs à l'ensemble de ses parties prenantes



Afin de lutter contre la corruption, passive ou active, Fl Group a mis en place certaines règles afin d'éviter les avantages indus envers une personne que l'on tenterait d'influencer.



À ce titre, une distinction doit être faite entre la corruption et la courtoisie. Fl Group n'interdit ni les déjeuners d'affaires, ni les cadeaux – qu'ils soient remis ou reçus – sous condition que la hiérarchie soit informée et que l'objectif final ne soit pas de corrompre son interlocuteur.



Il est également attendu de chaque collaborateur de signaler tout conflit d'intérêt à son supérieur direct.





En bref efficaces et sympathiques, telle est notre devise!



Champ d'application

Il appartient à chaque collaborateur et partenaire de Fl Group d'observer et promouvoir le présent Code éthique, communiqué par la Direction qui met tous les moyens à sa disposition pour sa correcte application.



Respect des règles

Tous les collaborateurs de FI Group sont sensibilisés et soumis au respect des règles précédemment énoncées, constituant le Code éthique, et sont également invités à remonter tout dysfonctionnement à la Direction et à apporter leur contribution à son évolution.

Un Comité d'éthique est mis en place afin de s'assurer de la bonne application du Code et de sa mise à jour si besoin. Les collaborateurs et parties prenantes peuvent s'adresser au Comité d'Éthique par courriel : **F.ETHIC@fi-group.com**



F.INICIATIVAS, Société par actions simplifiée au capital de 210 200 euros

Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 499 154 557 14, Terrasse Bellini, 3° étage, 92800 PUTEAUX

Rédactrice

Solenne Desprez Braun

Poste

Responsable juridique

État du document

Création et validation par le Comité F. ETHIC

Version

V2.1 - Juillet 2021